**PUBLIC VISE**

Salariés et non salariés – chefs d’entreprise

**NATURE DE L’ ACTION**

Action d’adaptation et de développement des compétences.

**PRE-REQUIS**

Aucun pré requis

**OBJECTIF**

Être capable de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et la sécurité dans son entreprise tout en respectant l’organisation de celle-ci.

Être capable d’intervenir efficacement face à une situation d’accident dans l’entreprise.

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

A l'aide de support et de plan d'intervention SST (agrée par la CRAM) interactivité entre stagiaire et moniteur. Démonstration des gestes qui seront reconduit par les stagiaires. Livret SST retraçant tout le programme.

**FORMATEUR**

Denis MEYER - Moniteur de l’UDSPPO

**SUIVI & EVALUATION**

Attestation de présence

**DATE**

28 et 29 octobre 2021

**DUREE**

2 jours – 14 heures

**HORAIRES**

8 H30-12H00 / 13H30-17H00

**LIEU**

Maison de l’Artisan – 35 rue de Cerdagne 66000 PERPIGNAN

**COUT DE LA FORMATION**

560 €/pers. non assujetti à la TVA

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

10 personnes maximum

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – FORMATION INITIALE

**CONTENU PEDAGOGIQUE**

## PROTECTION  reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.

## EXAMINER : rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée

## ALERTER : système de déclenchement des secours dans l'entreprise

## VICTIME QUI SAIGNE ABONDAMMENT : stopper le saignement

## VICTIME QUI S'ETOUFFE : Désobstruer les voies aériennes

## VICTIME NE REPOND PAS ET NE RESPIRE PAS : technique de la Réanimation Cardio Pulmonaire

## VICTIME NE REPOND PAS MAIS RESPIRE : technique de la P.L.S.

## MALAISES : mettre au repos, écouter, questionner, apprécier l'état de la victime en vue de prendre un avis médical

## BRULURES : Eviter une aggravation de la brûlure

## DOULEURS : La victime se plaint d'une douleur empêchant d'effectuer certains mouvements

## PLAIE : Eviter toute aggravation de la plaie

## RISQUES SPECIFIQUES DE L'ENTREPRISE : étudier les risques d'accident qui pourraient arriver dans l'entreprise